



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E86801

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2024

ÉDITÉ LE 25/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/06/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 378 327 332 RCS

Siret : 378 327 332 00029

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5028809

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10248703004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10248703004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : BATELEC

ZONE INDUSTRIELLE DE KERIEL
29800 PLOUEDERN

Téléphone : 02 98 20 85 00

Portable : 07 79 07 17 76

Fax :

Site Internet :

E-mail : batelec.plouedern@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

OLLIVIER MARC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	26/11/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/11/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.